



infos
inscriptions

● 2023 2024 ●

Conservatoire
de l'Aveyron
musique
théâtre

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron est un établissement classé d'enseignement artistique spécialisé proposant la Musique (répartie sur quinze antennes) et le Théâtre sur l'antenne de Rodez-Agglomération.

Début et fin des cours **lundi 11 septembre 2023 - samedi 6 juillet 2024.**

Musique

Trois parcours

➔ **Personnalisé Nouveau ! 🍌** accessible dès le cycle 1.

➔ **Diplômant**

- Pratique collective (chœurs, orchestres, ou ensembles instrumentaux)
- Formation Musicale (FM)
- Cours individuel d'instrument ou de chant

En parcours diplômant, l'enseignement est organisé en plusieurs cycles, d'une durée moyenne de 3 à 5 ans pour la Musique.

➔ **Adultes** ouvert à tous les niveaux en fonction des places disponibles.

Pratique collective

- Pour les orchestres, autonomie instrumentale requise (2 ans minimum).

Ateliers

- Musiques actuelles, Chœurs et technique vocale, Musique Assistée par Ordinateur (MAO), Ateliers et Orchestres non hebdomadaires (2 ateliers maximum)

Théâtre

● La formation au Théâtre est organisée en 3 cycles d'enseignement et peut conduire à l'obtention du Certificat d'Etudes Théâtrales.

● L'enseignement proposé au Conservatoire de l'Aveyron s'articule en quatre niveaux :

- Atelier d'Éveil : enfants de 6 à 10 ans
- Atelier d'Initiation : adolescents de 11 à 14 ans
- Parcours diplômant (Cycles 1 et 2) : adolescents de 15 à 18 ans
- Atelier de création théâtrale adulte

● La formation propose l'apprentissage du Théâtre par différentes techniques de l'art de l'acteur, par la découverte du répertoire classique et contemporain, par l'approche à la création dramaturgique et scénique.

● Les élèves de tous les niveaux pourront expérimenter leur progression par des rencontres régulières avec le public, organisées en quatre «scènes ouvertes», qui pourront prévoir aussi un travail transversal avec les élèves des classes de chant ou de musique.

Droits d'inscription

- Les droits d'inscription au Conservatoire sont délibérés par le Comité Syndical qui représente les collectivités adhérentes au Syndicat Mixte.

Engagement annuel

- Les droits d'inscription au Conservatoire sont forfaitaires et annuels. Sauf cas particuliers limitativement prévus par délibération du Comité Syndical, toute année commencée est due.

Modalités de paiement

- Versement d'un chèque d'acompte non remboursable de 25€ par élève au dépôt du dossier.
- Paiement
 - ➔ prélèvement automatique (en 8 mensualités, le 10 du mois, de novembre 2023 à juin 2024) - à privilégier.
 - ➔ CB ou virement bancaire (en 1 seule fois mi-novembre)
 - ➔ chèques, pass loisirs MSA, chèques vacances, Pass Culture, action sociale, CE, (3 échéances 16 octobre 2023, 15 janvier et 17 avril 2024)



Calcul du quotient familial

- Les droits d'inscription sont modulés en fonction des revenus de la famille. Prenant en compte le quotient familial, un coefficient est appliqué aux droits d'inscription :

QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL	TRANCHE	COEFFICIENT
QFM inférieur à 150	1	tarif social forfaitaire
QFM de 151 à 300	2	0,9
QFM de 301 à 500	3	0,95
QFM de 501 à 700	4	0,975
QFM de 701 à 1250	5	1
QFM de 1251 à 1500	6	1,035
QFM de 1501 à 1750	7	1,075
QFM de 1751 à 2000	8	1,125
QFM de 2001 à 3000	9	1,225
QFM de 3001 à 4500	10	1,275
QFM de 4501 et au delà	11	1,3

- Vous pouvez estimer vos droits d'inscription en ligne grâce au simulateur de tarif sur le site internet du Conservatoire : www.crd-aveyron.fr
- L'avis d'imposition à fournir est celui de 2022 sur les revenus 2021 :
 - l'avis d'imposition unique du foyer fiscal *marié(s) – pacsé(e)s / veuf(ve)*
 - l'avis d'imposition des 2 redevables *vie maritale*
 - l'avis d'imposition du redevable qui déclare à sa charge l'enfant inscrit au Conservatoire *célibataire / séparé(e)-divorcé(e)*



Politique familiale

- Les droits d'inscription sont dégressifs, en fonction du nombre de personnes d'une même famille inscrites au Conservatoire, du plus âgé au plus jeune : rang 1 à rang 3 et +. Dans le cas d'une famille où adultes et enfants seraient inscrits, tous les adultes de la famille sont en rang 1. Le premier enfant de cette famille est alors facturé en rang 2, le second enfant en rang 3, etc.

ÉLÈVES D'UNE MÊME FAMILLE

ENFANT	RANG 1	RANG 2	RANG 3
Pratique collective, Jardin musical, Eveil	200 €	150 €	50 €
Parcours diplômant, Parcours personnalisé, Initiation	450 €	320 €	75 €
Théâtre	200 €	150 €	50 €
Ateliers (2 maximum) *	80 €		
ADULTE			
Parcours adultes, Parcours diplômant, Parcours personnalisé	500 €		
Pratique collective	250 €		
Théâtre	250 €		
Ateliers (2 maximum) *	125 €		

* Musiques actuelles, Chœurs et technique vocale, Musique Assistée par Ordinateur (MAO), Ateliers et Orchestres non hebdomadaires

Tarif social forfaitaire

- Un tarif social forfaitaire est accessible aux élèves dont la famille a un quotient familial inférieur à 150, aux enfants accueillis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, aux bénéficiaires du RSA, de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'aide au retour à l'emploi et dont le revenu annuel par foyer n'exède pas 12500 €. Fournir l'avis d'imposition et l'attestation justifiant de la situation. Possibilité d'accéder aux 2 ateliers (cf. tarifs ci-dessus).

ENFANT	140 €
ADULTE	200 €

ÉLÈVES D'UNE MÊME FAMILLE - TARIF SOCIAL

ENFANT	RANG 1	RANG 2	RANG 3
Pratique collective, Jardin, Éveil, Théâtre	140 €	105 €	35 €
Parcours diplômant, Parcours personnalisé, Initiation	140 €	105 €	35 €
ADULTE			
Pratique collective, Théâtre	200 €		
Parcours diplômant, Parcours personnalisé	200 €		

Pratique de 2 spécialités : Musique & Théâtre

- Un élève inscrit simultanément en musique et théâtre règlera :
 - le droit d'inscription musique
 - le droit d'inscription théâtre avec 30% de réduction appliquée sur le tarif du rang 1

Élèves issus de collectivités non adhérentes

- Aux côtés du Conseil Départemental, des communes et groupements de communes contribuent financièrement au fonctionnement du Conservatoire, en adhérant au Syndicat Mixte. Une priorité d'inscription est donc donnée aux élèves issus de ces collectivités qui bénéficient de tarifs subventionnés.
- Les autres élèves sont admis au Conservatoire en fonction des places disponibles et doivent s'acquitter d'un complément tarifaire correspondant à la majoration de 30% des frais d'inscription annuel (hors frais de dossier de 25€) de l'élève ou de celui placé en rang 1 (une majoration par famille).

Instruments

- Il est indispensable de posséder un instrument.
- Sous réserve des disponibilités, possibilité de location de l'instrument : 30 € par trimestre (renseignements auprès du secrétariat de l'antenne de Rodez-Agglomération : 05 65 47 83 40).



Pièces à joindre au dossier d'inscription

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

Formulaire d'inscription ou de réinscription « daté et signé » Pour les réinscriptions : compléter et/ou mettre à jour si nécessaire les informations personnelles (ex : changement d'adresse prévu, niveau et/ou établissement scolaire pour l'année scolaire 2023-2024--,etc).	<input type="checkbox"/>
Chèque d'acompte de 25 € par élève (frais de dossier) libellé à l'ordre du Régisseur du CRDA, 1 seul chèque par famille (25 € X nombre d'élèves)	<input type="checkbox"/>
Photocopie intégrale de l'avis d'imposition 2022 portant sur les revenus 2021. En l'absence d'avis d'imposition, les droits d'inscription sont calculés sur la tranche la plus haute (coefficient 1,3).	<input type="checkbox"/>
Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (la tarification dépend de la commune de résidence) (quittance de loyer, contrat de location, factures de gaz, électricité, de tél fixe ou portable).	<input type="checkbox"/>
Une photographie d'identité récente par élève (visage cadré) Précisez le nom et le prénom au dos de la photo. (possibilité de nous l'adresser par mail à contact@crd-aveyron.fr en nous indiquant votre antenne d'inscription)	<input type="checkbox"/>
Si choix de paiement par prélèvement automatique pour les nouvelles inscriptions : > joindre un RIB (au format IBAN BIC) et le formulaire ci-dessous daté et signé	<input type="checkbox"/>
Justificatif d'attribution du tarif social forfaitaire (hors avis d'imposition)	<input type="checkbox"/>



DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE - MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé

NOM DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Mme M.

Nom, prénom du redevable :

Adresse :

Code Postal: Ville :

Nom(s) et Prénom(s) de(s) élève(s) :

Antenne :

À :

Signature :

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 62 ZZZ 593892

NOM DU CRÉANCIER

Conservatoire de l'Aveyron
5 Place Sainte-Catherine
12 000 RODEZ
contact@crd-aveyron.fr

ASSUREZ-VOUS que votre adresse est bien renseignée afin que la confirmation de l'installation de votre prélèvement, votre numéro de mandat et votre échéancier de règlement puissent vous être envoyés.

Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron

réinscriptions
du 12 mai au 09 juin 2023

inscriptions
pour les nouveaux élèves
à partir du 19 juin 2023
-
fermeture du Conservatoire
du 24 juillet au 15 août 2023



www.crd-aveyron.fr

Direction Départementale
5 place Sainte-Catherine - 12000 RODEZ
05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr



© photos : CRDA
graphisme : CRDA - mai 2023

licences d'entrepreneur de spectacles n°1 : 1104934 - n°2 : 1104933 - n°3 : 1104843